



## Procès verbal

### Commission des Règlements Restreinte

---

Réunion du : 27 juin 2023  
A : PV Electronique  
Présidence : M. CORROYER.  
Présents : MM. JOURNOT.VIENOT

---

#### . LITIGES.

##### **LITIGE N° 117. CRITERIUM FOOT ANIMATION – U13 ET U11 – Phase Printemps**

Dossiers transmis par le Pôle Sportif - Commission Développement et Animation des Pratiques Jeunes U6 à U13 – suite au contrôle des feuilles de matches du District DTB concernant les absences de nom, prénom et numéro de licence dans les rubriques arbitre – arbitre assistant – dirigeant sur banc de touche (obligatoire pour équipe de jeunes). (Voir tableau en annexe)

##### **La commission**

**Inflige les amendes réglementaires suivant les infractions aux clubs fautifs concernés.**

**Absence de dirigeant équipe de jeune : 13 euros – Absence de licence : 8 euros – Feuille mal remplie (absence signature) : 13 euros.**

\*\*\*\*\*

##### **LITIGE N°118. CHAMPIONNAT et COUPE SENIORS M / F – JEUNES U18 / U17 F / U15 – Du 01/01/2022 au 26/06/2022**

Dossiers transmis par la Commission de Contrôle des feuilles de matches du District DTB concernant les absences de délégué, de dirigeants pour équipes de jeunes et feuille mal remplie (absence signature). (Voir tableau en annexe)

##### **La commission,**

**Inflige les amendes réglementaires suivant les infractions aux clubs fautifs concernés.**

**Absence de délégué : 16 euros – Absence de dirigeant équipe de jeune : 13 euros – Feuille mal remplie (absence signature) : 13 euros.**

\*\*\*\*\*

**Le Président,  
Th. CORROYER**

**Le Secrétaire,  
R. JOURNOT**

**RAPPEL : Les décisions de la Commission des règlements sont susceptibles d'appel dans les formes et conditions prévues aux articles 188, 190 et 3.4 de l'Annexe 2 des Règlements Généraux de la F.F.F.**